

Titre de l'emploi :

Chargé(e) de cours en Informatique - AEC Perfectionnement en cyberenquête (Introduction à la cyberinformatique)

No de concours/affichage :

24-25-FC-69-420-CF1

Numéro de référence :

420-CF1-FX

Service :

Formation continue

Année/Session :

Hiver 2025

Discipline :

Informatique - 420

Titre du cours :

Introduction à la cyberinformatique (60 heures)

Début d'affichage :

7 mars 2025

Fin d'affichage :

16 mars 2025

Un cégep inspirant et accessible pour une meilleure qualité de vie ! Le cégep vous offre une large possibilité de carrières dans un environnement dynamique et innovateur. Joignez-vous à notre équipe !

- La possibilité de concrétiser et de réaliser des projets stimulants;
- La possibilité de faire une différence auprès de nos étudiants et au sein de nos équipes de travail;
- Mesures de conciliation travail/vie personnelle;
- Régime de retraite, avantages sociaux, et divers congés sociaux;
- Cafétéria et comptoir santé;
- Salle de conditionnement physique, piscine, gymnase, bibliothèque, clinique d'hygiène dentaire, garderie, activités culturelles (expositions, spectacles, etc.);
- Programmes de cheminement de carrière, de perfectionnement, d'activités de reconnaissance, de prévention et de promotion de la santé.

PAÉE

Le Cégep de Saint-Hyacinthe souscrit à un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les

personnes handicapées, les membres des minorités visibles et ethniques ainsi que les autochtones à présenter leur candidature.

Qualifications requises

- Baccalauréat en informatique ou dans une discipline appropriée à l'emploi

Expérience en réseautique et en programmation WEB considérée comme un atout

Exigences particulières

Expérience démontrée en sécurité informatique ou cyberenquête. Expérience pertinente en milieu de travail, une expérience et/ou une formation en enseignement collégial sont considérées comme un atout. **Cours en ligne.**

*Ce cours sera donné conditionnellement à un nombre suffisant d'inscriptions.

Test(s) requis

Test de français (sauf si déjà réussi)

Remarques

En regard de la convention collective, sous la clause 5-1.12 et conformément à l'Annexe II-6, toute personne souhaitant postuler sur une offre d'emploi enseignante doit déclarer si elle est en situation de double emploi.

Entrée en fonction prévue :

Les lundis et mercredis soirs pour une séance de 4 heures, du 21 mai au 9 juillet 2025